

Précarité alimentaire : vers un partenariat renforcé entre les acteurs



Mardi 18 décembre 2018 à Angers

Animation : Monsieur Pascal BRULON (LMTV)

Programme

9h30 : Accueil des participants

10h : Mot de bienvenue | **M. le Maire d'Angers** ou son représentant

Introduction | **M. le Préfet de la région Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique** ou son représentant

10h20 – 11h20 : Présentation du dispositif d'accompagnement des structures d'aide alimentaire

10h20 – 11h : Présentation des outils créés dans le cadre de la charte de bonnes pratiques

- **M. Jamy PACAUD** | Directeur territorial de Maine et Loire ou son représentant
Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Pays de la Loire
- **M. Jean-Yves LAURENT** | Directeur ou son représentant
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de Segré

11h – 11h20 : Présentation et bilan des formations ambassadeurs

- **Mme Jeanne-Marie ROUSSEAU** | chargée d'ingénierie et formatrice secteur alimentaire
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de Segré
En présence de **M. Alain DAVID**, Directeur départemental de l'action sociale, vice-président régional, Croix Rouge Française





11h20 – 12h20 : Lutte contre le gaspillage alimentaire Présentation des actions et échanges avec la salle

Plate-forme de collectage sur le MIN d'Angers (grossistes et producteurs)

- **M. Jean-Luc PINEAU** (Directeur du Jardin de Cocagne Angevin), projection de quatre vidéos (financement de l'ADEME)

Initiative de lutte contre le gaspillage en Vendée (produits carnés)

- **M. Bernard METAY** (Président de la Banque Alimentaire de Vendée), **M. Cyril HAMON** (Directeur de magasin, groupe METRO - Vendée) et (sous réserve) **Mme Marie GARNIER** (Directeur de la Qualité et du Développement Durable, groupe METRO - France)

Initiative de lutte contre le gaspillage en Maine-et-Loire (fruits et légumes)

- **Mme Peggy JOUSSE** (Fondatrice de ValOrise) et (sous réserve) un représentant de la Direction du groupe FLEURON D'ANJOU

12h20 – 12h30 : Clôture de la matinée | **M. le Directeur de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de la Loire** ou son représentant

12h30 : Cocktail déjeunatoire

